

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 29 JUIN 2022 À 16 H 00

-----  
**Rapport N° 60**

**DSP COOPÉRATIVE DE MAI- ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT À L'ASSOCIATION  
POP'ART**  
-----

Aujourd'hui L'an deux mille vingt deux, le vingt neuf juin, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 23 juin 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

**Préside la séance** : Olivier BIANCHI, Maire

**Secrétaire** : Wendy LAFAYE

**Conseiller(e)s présent(e)s** :

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Marion BARRAUD, Laetitia BEN SADOK, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Thomas WEIBEL

**Conseiller(e)s ayant donné pouvoir** :

Cyril CINEUX pouvoir à Lucie MIZOULE, Anna AUBOIS pouvoir à Lucas PEYRE, Géraldine BASTIEN pouvoir à Cécile LAPORTE, Valérie BERNARD pouvoir à Cécile AUDET, Jean-Pierre BRENAS pouvoir à Julien BONY, Éric FAIDY pouvoir à Alexis BLONDEAU, Marianne MAXIMI pouvoir à Diego LANDIVAR, Catherine PINET-TALLON pouvoir à Christiane JALICON, Yannick VIGIGNOL pouvoir à Anne-Laure STANISLAS

-----  
*Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du compte administratif (question n°2).*

*Christine DULAC ROUGERIE, Première Adjointe préside la séance pour la présentation commune aux questions n°2 à 4 et le vote de la question n°2.*

*Nicolas BONNET et Diego LANDIVAR arrivent pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°2 à 4.*

*Laetitia BEN SADOK arrive pendant les débats communs aux questions n°2 à 4.*

*Rémi CHABRILLAT arrive après le vote de la question n°2 (fin du pouvoir donné à Marion BARRAUD).*

*M. le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°2.*

*Nicaise JOSEPH quitte la séance avant le vote de la question n°7 (pouvoir donné à Jérôme GODARD).*

*Nicaise JOSEPH revient avant le vote de la question n°43 (fin du pouvoir donné à Jérôme GODARD).*  
-----

-----  
**Rapport N° 60**  
**DSP COOPÉRATIVE DE MAI- ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT À L'ASSOCIATION**  
**POP'ART**  
-----

Du fait de l'évolution rapide des technologies scéniques, la Ville s'est engagée dans le nouveau contrat de délégation de service public (2020-2024) de la Coopérative de Mai, à renouveler l'équipement scénique de sonorisation sous la forme d'une dotation annuelle correspondante au coût de location des équipements « lumière ».

Cette compensation est fixée à 40 500 €/an sur la durée du contrat.

Conformément au contrat de DSP et l'article intitulé « *Obligation d'entretien et de renouvellement des biens de la délégation* », « l'entretien, la maintenance et la réparation du matériel d'exploitation de l'établissement sont à la charge du délégataire. Celui-ci intègre l'équipement scénique son et lumière ».

La collectivité ne conserve donc aucune opération d'entretien ou de maintenance ou de réparation à sa charge sur ce matériel.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

- d'attribuer à l'association une subvention d'équipement d'un montant de 40 500 € TTC pour 2022.

<b>TOTAL VOTANTS :</b>	<b>54</b>	=	46 Conseillers Présents	+	9 Représentés	-	1 Non participation
<b>TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :</b>	<b>54</b>	=	<b>Pour : 54</b>	+	<b>Contre : 0</b>		
Abstention :	0						

*Ne prend pas part au vote de la question n°60 : Dominique BRIAT.*

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Le Maire,  
Pour le Maire et par délégation,  
L'Adjoint délégué



Isabelle LAVEST